

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.brazzaville-adiac.com

N°801 DU JEUDI 20 AOÛT 2009

100 F CFA

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

L'administration forestière reçoit l'appui de Carpe

Aux fins de passer le relais de la gestion des ressources naturelles au niveau des communautés locales, le Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (Carpe) a organisé, du 18 au 19 août, à Brazzaville, un atelier de réflexion sur les forêts communautaires et privées.

Organisé en partenariat avec le ministère de l'Économie forestière, l'atelier vise à appuyer l'administration forestière dans la recherche de solutions aux problématiques environnementales et de gestion durable de la biodiversité ainsi que dans l'application des législations y afférentes. Bien qu'inscrit dans la loi forestière du pays, le concept est encore nouveau et reste peu développé en dépit des premières initiatives datant de la période 2006 à 2007. «*La participation ou l'implication effective des communautés locales à la gestion des séries de développement communautaire n'est pas encore très visible au Congo, en dehors de quelques projets soumis pour financement dans le cadre de la série de développement communautaire de l'UFA Pokola*», a reconnu le directeur général de

l'Économie forestière, Donatien Ndzala. Selon lui, la politique d'installation des pépinières départementales, initiée en 1996, devrait soutenir la création des forêts villageoises et privées. Mais elle n'a pas trouvé de réponse favorable auprès des communautés locales qui sollicitaient, outre l'assistance technique, un appui financier de la part du Service national de reboisement. En effet, ayant pour mission d'assister et d'appuyer les institutions gouvernementales, le Carpe entendait, à travers cet atelier, susciter une réflexion sur une disposition du code forestier congolais. Cette disposition, bien que prévue par la loi, a bien du mal à se traduire dans la pratique. «*Le présent atelier qu'organisent conjointement le Carpe et le ministère de l'Économie forestière est le début d'un long processus qui nous conduira sans doute vers la création*

de forêts communautaires et de forêts privées à l'image de certains pays du bassin du Congo et de l'espace Comifac, qui ont déjà une longueur d'avance sur la question», a précisé Marcellin Agnagna, du Carpe.

Pour permettre aux cadres du secteur forestier de mieux cerner la problématique de la gestion des forêts communautaires et prendre en compte le concept de forêts des communes et d'autres collectivités locales, les travaux de cet atelier ont porté sur plusieurs points, notamment l'expérience du Cameroun sur les forêts communautaires et les efforts déployés par le ministère de tutelle en matière de sylviculture. De même, l'atelier a permis d'échanger sur la création, le fonctionnement et la gestion d'un fonds de développement local.

Guy-Gervais Kitina

Ngombé, Thierry Nougou
nie
ervais Kitina, chef de service
me Ondzé, Nancy Loutoumba
tional
r N'Gampoula, chef de service
Ngassakys, Yvette Nzaba
e et Arts

Société
Lucien Dianzenza
Culture et arts
Nioni Masela
Sports
Martin Enyimo
Secrétariat
Adrienne Londole

Eliassy, Noël Ndong, Claire Segré

II-Bureau de Washington : Boris Khari Ébaka

II-Bureau de Rome : Lucien Mpama

Service commercial

Diffusion

Delagrâce Bemba, Rodrigue Ongagna,
Sylvia Adhbas, Jules-César Ollahi